

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT, DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE ET DU SUIVI

SERVICE DE RECRUTEMENT



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

GENERAL DELEGATION FOR NATIONAL SECURITY

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF HUMAN RESOURCES

SUB-DIRECTORATE OF RECRUITMENT, PROFESSIONAL
ORIENTATION AND FOLLOW-UP

RECRUITMENT SERVICE

N° 97 /DGSN/SG/DARH/SDROPS/SR.-

Yaoundé le

14 OCT 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale invite les candidats des listes additives au concours direct du 12 février 2022 pour le recrutement des Elèves-Inspecteurs de Police, à prendre part, dès le **lundi 24 octobre 2022 à 07 heures** précises, aux épreuves d'incorporation (Visites Médicales, Epreuves Sportives et Enquêtes de Moralité).

Les intéressés doivent se présenter dans les Délégations Régionales de la Sûreté Nationale et à l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Yaoundé selon la répartition ci-après :

❖ Délégation Régionale de la Sûreté Nationale du Nord (Garoua) :

Tous les candidats Elèves-Inspecteurs de Police Directs ayant passé les épreuves écrites dans les Centres d'examens de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua.

❖ Délégation Régionale de la Sûreté Nationale de l'Ouest (Bafoussam) :

Tous les candidats Elèves-Inspecteurs de Police Directs ayant passé les épreuves écrites dans les Centres d'examens du Nord-Ouest et de l'Ouest.

❖ Délégation Régionale de la Sûreté Nationale du Littoral (Douala) :

Tous les candidats Elèves-Inspecteurs de Police Directs ayant passé les épreuves écrites dans les Centres d'examens du Littoral et du Sud-Ouest.

❖ Ecole Nationale Supérieure de Police (Yaoundé) :

Tous les candidats Elèves-Inspecteurs de Police Directs ayant passé les épreuves écrites dans les Centres d'examens du Centre, de l'Est et du Sud.

NB : Le programme de passage aux différentes épreuves se présente comme suit :

- **Lundi 24 octobre 2022** : visites médicales (se munir de la somme de 25000 Francs CFA et se présenter à jeun) ;
- **Mardi 25 octobre 2022** : épreuves sportives (tenue de sport) ;
- **Mercredi 26 octobre 2022** : enquête de moralité (se munir de la Carte Nationale d'Identité ou du récépissé en cours de validité, de l'Acte de naissance et du Diplôme requis, ainsi que d'une demie carte photo format 4x4).



Martin MBARGA NGUELE-